

La vie de Vençois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE . N°23 . JUILLET 2019



Chères Vençaises, Chers Vençois,

L'été est là et toutes les caméras sont braquées sur Vence. Une télévision polonaise incite à investir sur Vence et France TV diffuse les Nuits du Sud en national et en direct du concert de Gilberto Gil (27 juillet) puis en différé sur France 5.

Tous les voyants sont au vert. Les ventes bondissent, les Nuits du Sud multiplient les activités gratuites, de jour comme de nuit, vers tous les publics. LES MATINS DU SUD et les fabriques de rencontres musicales inter-générationnelles pour toute la famille dans les Jardins de la Maison de retraite publique, LE STREET NUITS DU SUD et ses Portraits d'artistes, l'exposition ÉTOILES par les lycéens en Arts Appliqués, LES RENCONTRES ARTISTES tous les jours de concert, la PÉTANQUE MUSICALE aux sons des "balances", Les Nocturnes commerciales et le Concert TALENTS Nuits du Sud avec les Vitrites de Vence, LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES investi dans l'envers du décor et l'organisation du festival, LE COIN DES MÔMES chaque soir de concert...

Cette diffusion des valeurs de partage, de convivialité et de découverte culturelle sera aussi au programme de la rentrée, au nouveau Centre Culturel. Cet espace moderne et spacieux, moteur culturel que Vence Cité des Arts attendait depuis longtemps, ouvrira ses portes au 28 avenue Isnard.

La mobilité sera également au menu de la rentrée avec plus de bus, plus tôt et plus tard. Le réseau Lignes d'Azur sera restructuré, redéployé et intensifié à compter du 2 septembre avec une offre de déplacements augmentée, une mobilité durable plus proche des besoins et des enjeux sociaux, environnementaux et économiques...

Avant la rentrée, place à l'été. Ne manquez pas nos Fêtes traditionnelles, les marchés Cré'artisanales, les visites guidées thématiques à pratiquer en famille autour du patrimoine, visitez l'exposition ARMAN, artiste vençois mondialement connu qui a laissé une empreinte forte dans l'histoire de Vence en lui offrant une sculpture-fontaine "Accord Parfait"...

Autant d'occasions de se rencontrer et de partager des bonheurs collectifs... Bel été à Vence.



Catherine LE LAN
Maire de Vence
Présidente du SIVOM
du Pays de Vence



PLACE DU GRAND JARDIN Aménagement paysager et Nuits du Sud

A la fin du mois de mai, dans le cadre de l'évènement Ma Ville est un Grand Jardin, la place s'est parée de verdure et de fleurs sur le modèle de l'aménagement paysager imaginé par Jean Mus.

De larges massifs complantés d'essences méditerranéennes sont venus habiller élégamment l'espace en sable préfigurant temporairement de la métamorphose à venir du site.

Dès le mois de septembre en effet, débiteront les travaux de création du futur grand jardin avec ses 1200 m² de pare-terres végétalisés comprenant la plantation d'une trentaine d'oliviers, camphriers, bigaradiers et cyprès, ses 850 m² d'espaces dédiés à l'événementiel, son esplanade des boulistes et son espace pour les enfants.

Un ensemble qualitatif redonnant vie à la place afin que Vençois et visiteurs puissent se réapproprier les lieux tout au long de l'année.

Après la concertation et l'avis réglementaire de l'Architecte des Bâtiments de France, le projet a été ajusté avec une modification des motifs du sol de l'espace central et la

réduction des massifs côté Allée des Fleuristes pour une perspective de vue plus ouverte.

Les Nuits du Sud restent au Grand Jardin

L'aménagement temporaire a démontré que toutes les manifestations vençaises se trouvent valorisées, nichées dans cet écrin de verdure.

La place réaménagée pourra toujours accueillir les concerts ou festivités dont notre incontournable Festival vençois : les Nuits du Sud.



La Fête des Potiers et ses 35 stands nichés dans les plantations temporaires du Grand Jardin.

P.2.3 TRAVAUX & ACTUALITÉS
Les dernières réalisations.



P.4.5 DEVELOPPEMENT DURABLE
Les nouveautés en matière d'environnement.



P.6.7 FESTIVITÉS
Les derniers rendez-vous vençois.



P.8 AGENDA
Les événements de l'été et de la rentrée.





EN BREF

Des instruments de musique en prêt à la Médiathèque

Pour favoriser l'accès à la culture pour tous, la Médiathèque Elise et Célestin Freinet vient de créer un fonds musical composé d'instruments de musique, assorti de méthodes d'apprentissage.

La démarche permet de créer des passerelles entre les différents moyens d'expression artistique et de faciliter l'accès à l'initiation musicale pour tous les publics. Sachant que 25% des Français jouent d'un instrument, la Médiathèque propose d'accompagner la découverte de la pratique musicale par des animations et des rencontres avec des professionnels, mais aussi par l'auto-formation et le prêt de partitions. A ce jour, et pour la première année, le fonds instrumental créé compte 5 guitares-rock, basse, électrique, ukulélés, pour adultes et enfants, ainsi qu'un piano.

Par ailleurs, la Médiathèque continue de développer l'éventail de ses services et rendez-vous avec :

- ses 40 000 livres
- le prêt de liseuses, de livres numériques ou en gros caractères
- la presse en ligne
- de nombreuses animations et ateliers
- un espace numérique
- des jeux de société
- ses 9000 CD et la musique en ligne
- son espace jeunesse
- son espace multimédia et son matériel numérique (jeux, consoles etc...)
- son dispositif d'auto-formation.

La culture, les jeux et les loisirs sont accessibles librement par chacun avec une adhésion annuelle gratuite ou à 10 euros !

Les enfants se dévoilent avec "Créer avec Freinet"

Le 19 juin dernier, le public a pu découvrir à la Médiathèque, les productions d'une dizaine d'enfants de la Maison de la Vie Vençoise - ISI-Montjoie. Les textes, collages, dessins, cartes d'identité décalées, produits à partir de poèmes, tableaux, ou souvenirs, ont été créés lors d'ateliers d'expression libre intitulés "Créer avec Freinet" et animés par l'association.



AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Les dernières réalisations

Tout au long de l'année les services municipaux et métropolitains s'affairent pour mettre en œuvre les projets retenus comme prioritaires et qui ont fait l'objet d'inscriptions budgétaires.

L'aménagement de l'espace public représente une part importante des réalisations afin d'ajouter confort, sécurité et embellissement à notre cadre de vie.

Parmi les principaux chantiers engagés depuis début 2019, sont à retenir **plusieurs rénovations partielles de chaussées** (Avenue Tuby, rue Elise et rue Funel...) ainsi que la ré-

fection et le prolongement bien utile et attendu, des trottoirs sur l'avenue Henri Matisse. Cette opération permet notamment d'établir une jonction piétonne sécurisée entre le centre-ville et la très touristique Chapelle Matisse.

Le dispositif est complété par la mise en place d'un plateau traversant pour réduire la vitesse des automobilistes, ainsi que la matérialisation d'un stationnement pour les cars de tourisme.

Par ailleurs à la demande des riverains du chemin de la Calade, **un feu tricolore vient d'être installé au débouché sur l'avenue Emile Hugues.**



Aménagement d'un trottoir entre le centre-ville et la chapelle Matisse.



Du côté des équipements publics, **des travaux d'embellissement ont été menés à la piscine municipale.** Les gradins en béton bordant les bassins ont été remplacés par des terrasses en bois plus confortables et esthétiques.



Un nouveau Comité de Quartier mis en place à L'Ara

La Commune poursuit le développement des Comités de Quartier sur l'ensemble du territoire. Après l'Est et le Nord de la Commune regroupés au sein des Comités 5 et 6, c'est le secteur résidentiel de l'Ara qui est aujourd'hui concerné, et désormais animé par Loïc Piriou, habitant du quartier. Une réunion de présentation en présence de Catherine Le Lan, le Maire de Vence, et de Jean-Claude Cochot, Adjoint à la qualité de vie et à la proximité, s'est déroulée le 25 juin dernier permettant aux élus d'expliquer l'utilité du dispositif qui renforce les échanges citoyens et l'émergence de nouvelles idées.

Rappelons que "les Référents de Quartier" et les "Comités de Quartier" sont complémentaires. Alors que les premiers ont pour objet de relayer auprès des services de la Ville les problématiques du quotidien, les seconds ont pour vocation de constituer des groupes de réflexion et d'échanges participant à l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers et sur la commune en général.

Vence lutte contre les violences faites aux femmes

Le 20 juin dernier, Vence était la première Ville des Alpes-Maritimes à signer officiellement un "Contrat Local de Lutte contre les Violences Intrafamiliales, Sexistes et Sexuelles", en présence notamment de Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Grasse, Anne Frackowiak-Jacobs.



Tous les 2 jours et demi en France, une femme cède sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon. Pour mettre fin à ces violences et accompagner au mieux les victimes, il est crucial pour les acteurs institutionnels de se rencontrer, de partager l'information, de coordonner les actions, de définir collectivement un plan annuel de suivi. A Vence, plusieurs structures assurent la prise en charge des victimes : La Maison des solidarités départementales et le Centre médico-social qui accompagnent les familles et les enfants mineurs, le CCAS de Vence, le Centre d'Animation de la Vie Sociale et Associative porté par l'Association ISI - Montjoye, ou encore l'association HARJES.

16 Artistes des Nuits du Sud vus par 30 lycéens de Vence

Comme chaque année depuis 10 ans, dans le cadre de leur formation, les élèves de Première d'Art Appliqué au Lycée Matisse de Vence conçoivent un ouvrage collectif autour des Nuits du Sud. Après avoir pioché au hasard le nom d'un artiste, chaque élève crée une œuvre originale trouvant l'inspiration dans le parcours, les origines, les sonorités du musicien ou de son groupe. Ce travail artistique sans pareil, donne lieu à la publication d'un livre recueil "Etoiles" qui, au fil des éditions, s'impose comme une mémoire de notre fameux festival, instituant un lien durable entre l'émotion musicale et la créativité d'une nouvelle génération pleine de talent.



LA GRANDE CHAPELLE DU CALVAIRE

enfin rénovée et mise en valeur

ré Blanc débutait la création de cet édifice et des sept autres petites chapelles sur le Mont Calvaire. Malheureusement au fil des décennies, les dégradations ont eu raison de ces lieux de culte qui tombèrent peu à peu dans l'oubli.

Deux projets de rénovation inaboutis

Au siècle dernier, deux projets majeurs de restauration et de mise en valeur ont bien failli éclore. Le premier remonte aux années 50 sous la Municipalité d'Emile Hugues. En 1954, la Municipalité envisage de confier à Marc Chagall la décoration de la grande Chapelle, puis de l'ensemble des petites chapelles... Le projet n'aboutira pas et André Malraux proposera finalement à Chagall une Fondation Nationale à Nice.

Dans les années 90, la rénovation de ce patrimoine revient au goût du jour. Il s'agit de sauver les édifices très dégradés et menacés d'effondrement. La municipalité de Christian Iacono caresse un ambitieux projet artistique et touristique qui vise à associer le patrimoine d'art sacré à l'art moderne autour d'œuvres contemporaines dont celle de Jean-Pierre Raynaud. Là encore, le projet d'envergure sera abandonné...

Un patrimoine enfin valorisé

C'est au début des années 2000 que l'Association de Défense et Sauvegarde du Patrimoine présidée par Jacques Chave, se mobilise notamment dans l'appel aux souscriptions publiques.

Il faudra toutefois attendre 2018 pour que la Ville choisisse de concrétiser la rénovation, et vote, parmi ses priorités, le budget nécessaire au sauvetage de la chapelle.

12 Mois auront été nécessaires pour



réhabiliter le bâtiment dégradé de toute part. Le chantier a ainsi permis de restaurer les façades usées par le temps, de remplacer les menuiseries dont la porte d'entrée, de reprendre la toiture affaiblie et de rénover les sols à l'identique. Grâce à ce projet, la Ville a enfin redonné vie à ce patrimoine précieux, témoignage unique de son passé et de son identité.

Le 12 juin dernier, a eu lieu la remise de clés de la grande chapelle du chemin du Calvaire à l'Association Diocésaine de Nice représentée par le Père Didier Dubray.

La cérémonie a marqué l'achèvement d'une réhabilitation espérée de longue date qui permet aujourd'hui de redécouvrir ce monument entré dans l'histoire vençoise il y a près de trois siècles.

Le 20 janvier 1720, le Père Hono-



Une nouvelle réglementation pour l'accès des véhicules à la cité historique

Depuis le 1^{er} juillet, les accès des véhicules à la cité historique sont soumis à une nouvelle réglementation.

Le dispositif vise à améliorer la qualité de vie dans le centre ancien en réorganisant l'accès et le stationnement des voitures sur l'espace piéton jusqu'à présent trop souvent encombré à toute heure de la journée.

Finies les innombrables cartes d'accès en circulation.

Après la modification du système, la Ville a opté pour une identification plus stricte des véhicules par lecture de plaque afin de maintenir une praticité d'accès pour les riverains et commerçants, tout en évitant le stationnement abusif et anarchique.



Pour tout renseignement ou pour télécharger un formulaire de demande d'accès, rendez vous sur <https://sem-vence.fr/>



EN BREF

Des tablettes numériques offertes aux Centres de Loisirs

Un grand merci au Crédit Mutuel Enseignant, représenté par Francis Ayala et Marcel Maiffred, qui a offert à la Ville dans le cadre de la manifestation «Art et Tolérance», quatre tablettes numériques. Elles seront utilisées par les Centres de Loisirs et de la Jeunesse, afin de mener des projets artistiques notamment pour la réalisation de films avec les enfants.

La nouvelle Sous-Préfète accueillie en Mairie



Le 6 juin dernier, Vence a eu le plaisir de recevoir Madame Anne Frackowiak-Jacobs, Sous-Préfète de Grasse nommée depuis quelques semaines. A cette occasion, Catherine Le Lan a pu aborder les dossiers vençois, en particulier ceux traités avec les services de l'Etat tels que l'aménagement du territoire, la création de logements sociaux, le projet du Quartier Chagall, le Col de Vence, le Pra de Julian etc... de nombreux sujets sensibles qui bénéficieront à l'évidence de la relation constructive et de confiance établie avec Madame La Sous-Préfète.

Profitez de l'été à la piscine municipale !



La Piscine Jean Maret a ouvert ses portes à la fin du mois de mai avec de larges créneaux réservés aux établissements scolaires au cours des premières semaines, puis une amplitude horaire accrue, fort appréciée, au moment de la canicule. Jusqu'au 3 septembre, les horaires d'ouverture au public sont :

- Les samedis, dimanches, lundis, mercredis, jeudis : de 10h à 20h
- Les mardis : de 12h à 22h
- Les vendredis : de 10h à 22h.

A noter également, des activités gratuites (incluses dans le ticket d'entrée) sont proposées :

- Jeux nautiques : les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 16h
- Aquagym : les lundis, mercredis et vendredis de 12h15 à 13h et de 18h à 18h45
- Jardin aquatique (pour les 3-5 ans) tous les dimanches de 10h à 12h.

Renseignements auprès des maîtres-nageurs ou au 04 93 58 21 08.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Toutes les nouveautés de l'été

Des vélos électriques en libre service à Vence

Un nouveau service est à la disposition des Vençois et vacanciers depuis le début du mois de juin. Dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement et de la mobilité douce, la Municipalité a souhaité l'installation de vélos électriques en libre service sur son territoire. Par l'intermédiaire d'un partenariat avec l'entreprise française Bik'Air, une flotte de 50 vélos est déployée progressivement sur la commune.

La singularité du dispositif repose sur deux points essentiels qui répondront très certainement aux attentes des utilisateurs :

- **Les vélos sont à assistance électrique** permettant ainsi un usage facilité dans les quartiers et sur les chemins vençois avec un dénivelé.

- **Les vélos sont en libre service sans borne ni station**, ce qui signifie qu'il n'est pas utile de les rapporter en un lieu précis à la fin de la course, ni même de les attacher. En effet, les vélos Bik'Air sont à disposition sur le domaine public et après usage peuvent être stationnés librement à la convenance de l'utilisateur, en veillant bien sûr

à ne pas gêner le cheminement des piétons ou le passage d'autres véhicules.

Comment ça marche ?

Destinés en premier lieu aux Vençois, ces vélos sont simples d'utilisation. Commencez par télécharger l'application Bik'Air (iOS et Android) et enregistrez-vous. Vous aurez très rapidement accès à une carte de Vence géolocalisant tous les vélos à votre disposition autour de vous. Vous pourrez immédiatement réserver le deux-roues qui vous intéresse. Une fois à proximité du vélo, il suffira de scanner son QR-code pour déverrouiller son cadenas et pouvoir l'utiliser. Après le trajet, refermez le cadenas pour mettre un terme au service.

Quel est le tarif ?

Le paiement se fait via une plateforme sécurisée sans abonnement avec une facturation à la minute : 15 centimes la minute. Pour un trajet moyen d'environ 10 minutes le coût sera donc d'1,50 euro.

Souhaitons que ce nouveau service fasse de nombreux adeptes qui participeront ainsi à la réduction de la pollution tout en gardant la forme !

La GIVE Box de l'École Leï Bigarradié donne une seconde vie aux jouets

Très belle initiative à l'école Leï Bigarradié ; l'association des parents d'élèves a eu l'idée d'installer devant l'établissement une GIVE Box. Cette dernière est un lieu de partage et d'échange où les familles peuvent déposer des jouets qui ne sont plus utilisés.

Sans obligation de réciprocité dans les dons, d'autres enfants pourront les récupérer et leur donner une seconde vie. Les livres, BD, CD, DVD ont aussi toute leur place dans la jolie cabane

aménagée sur les lieux.

Alors qu'il permet d'éviter l'encombrement des chambres d'enfants, le projet de GIVE Box s'inscrit dans une démarche plus globale et un changement des mentalités visant, à son échelle modeste mais essentielle, à sensibiliser les plus jeunes et à lutter contre le tout-jetable et la surconsommation.

Merci aux parents d'élèves, également à Jean-Marc Manivet (concepteur) et à Mathieu Mervelet (réalisateur), aidés par le Centre Technique Municipal.



Les élèves apprennent les bons gestes à pied et à vélo

Cette année, 204 enfants de CE2 ont passé le permis piéton et 210 élèves de CM2 le certificat de capacité du bon cycliste. Ces apprentissages à l'école élémentaire s'effectuent à Vence depuis plus de 10 ans sous la forme d'un parcours initiatique, du CP jusqu'au CM2 afin que soient acquis des comportements adaptés lors de tout déplacement.

Comment éviter les dangers, savoir traverser prudemment, être bien équipé, et pour les plus grands commencer à identifier les panneaux de signalisation et les dangers routiers, sont autant de notions primordiales auxquelles les enfants doivent être attentifs. Avec l'atelier de maniabilité du vélo sur la piste d'éducation routière déployée dans les cours d'écoles, les élèves de CM2 ont passé un certificat de capacité qui leur sera bien utile.

La gestion centralisée de l'arrosage

Vence s'engage dans la mise en place d'une Gestion Centralisée de l'Eau afin d'ajuster et contrôler les consommations d'eau des plantations et gazons.

En 2019, les espaces verts situés Avenue Emile Hugues entre le Rond-Point Pierre Fouques et le Chemin Sainte Anne, ont été équipés d'électrovannes commandées à distance en lien avec un émetteur doté d'un détecteur de pluie placé à la Médiathèque.

Le pilotage est assuré depuis une plateforme inter-

net, programmable depuis n'importe quel ordinateur ou Smartphone.

Le matériel installé sur l'ensemble de ces sites est évolutif vers d'autres usages. Par exemple, pour la gestion de l'éclairage public, une extinction des luminaires est déjà effective sur le Rond-Point Pierre Fouques, toutes les nuits, de 22 h à 5 h du matin.



Le compostage individuel et collectif se développe à Vence

La Métropole Nice Côte d'Azur s'implique pour faire de son territoire une référence en matière de gestion des déchets. Dans le cadre du tri sélectif, elle propose aux habitants de franchir une étape supplémentaire en compostant les déchets organiques.

Pour les particuliers :

Des composteurs individuels sont distribués moyennant une participation de 15,45 €. Une formation est proposée avec l'objectif d'acquiescer les bons gestes et d'obtenir, à la fin du processus, un amendement riche, utilisable dans le jardin.

Pour les copropriétés :

L'habitat collectif est aussi concerné. 4 immeubles vençois ont déjà été équipés avec la participation et le suivi de l'association VIE.

Par ailleurs, la Commune souhaite équiper deux sites avec des composteurs collectifs : Les jardins partagés de l'Espace Fernand Moutet et la Villa Berthe.

Plus d'informations sur : www.preventiondesdechets.org



Le tri sélectif des emballages simplifié

Chaque jour, le tri des emballages ménagers participe à la protection de l'environnement. Émissions de CO² évitées, économies d'eau et d'énergie, ressources naturelles préservées, le recyclage permet de lutter contre le réchauffement climatique, de créer de nouveaux produits, mais également de développer l'économie locale synonyme d'emplois.

Depuis début juin, 100% des emballages peuvent être triés.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et les flacons en plastique, les emballages en acier, en aluminium et en carton, pouvaient être jetés dans le bac dédié au recyclage.

Aujourd'hui, les citoyens peuvent aussi mettre dans le bac jaune :

- les emballages en plastique rigide (comme les pots de yaourt ou les barquettes...),
- les emballages en plastique souple (comme les films, les sacs et les sachets...)
- et les petits aluminiums (comme les dosettes de café ou les opercules de bouteilles de lait).



Une aide pour l'acquisition d'un broyeur de végétaux

Dans le jardin, le broyage des branchages peut permettre de réaliser un paillage des massifs très utile pour réduire l'évaporation, éviter les mauvaises herbes, fertiliser le sol, et bien sûr éliminer ses déchets verts.



La Métropole met en place un dispositif d'aide pour l'achat d'un broyeur à hauteur de 50 % du prix de l'appareil avec un maximum de 200 € par habitation.

Petite astuce : l'acquisition peut se faire à plusieurs entre voisins !

Renseignements
tel : 04 89 98 10 00

Les artisans vençois impliqués dans la rénovation énergétique

Depuis l'ouverture du SPEE de Vence (Service Public de l'Efficacité Énergétique) dans les locaux de la Maison de l'Habitat, de nombreux Vençois ont été accompagnés et aidés financièrement dans leur projet de rénovation énergétique et d'isolation thermique. Afin d'inciter les artisans du bâtiment vençois à se former pour pouvoir répondre aux critères d'exigence de ce type de travaux, la Ville a signé une convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale (CMAR).

Le but est de permettre aux entreprises locales de disposer des qualifications nécessaires pour pouvoir répondre aux demandes relayées par le SPEE et par conséquent de bénéficier le plus possible des retombées économiques.

Avec le service développement durable de la Ville, la CMAR a également organisé des sessions d'informations sur la rénovation éner-



gétique, les matériaux biosourcés et l'Auto Réhabilitation Accompagnée, à destination des artisans.

La remise des attestations de formation à 13 entreprises dont 6 vençoises, s'est déroulée en présence de Catherine Le Lan, le Maire de Vence et de Patrice Miran, Premier Adjoint délégué à l'Environnement.

Un nouveau service de covoiturage

Une nouvelle application de covoiturage arrive à Vence ! Ridygo met en relation les habitants pour les trajets de courte distance. Les usagers peuvent ainsi se contacter en temps réel pour effectuer des trajets similaires, tels que les déplacements «domicile-travail». Avec le covoiturage, réduisez le nombre de voitures sur la route, limitez la pollution, et faites des économies en partageant les frais de vos trajets, de manière automatique, directement dans l'application.



Ridygo est aussi une société coopérative (SCOP), actrice de l'Economie Sociale et Solidaire, qui aide gratuitement des personnes éloignées de l'emploi dans leur mobilité. Toutes les informations sur : www.ridygo.fr



Un sentier pédestre ouvert grâce à des bénévoles

Un grand merci aux membres des associations Ecologie pour Vence, Vence Ouest et AVEC, ainsi qu'à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour faire revivre le sentier Vence - La Colle sur Loup dans la forêt de la Sine.

Pour le rendre de nouveau accessible, de nombreuses heures de débroussaillage et d'élagage des branchages et d'une végétation dense qui avait repris ses droits en pleine nature, ont été nécessaires.

Les promeneurs, nombreux dans la forêt de la Sine, peuvent aujourd'hui venir découvrir ce nouvel itinéraire dont le départ est ouvert près de la carrière de la Sine.



PAROLE À L'OPPOSITION

GRUPE "POUR VENCE"

1- Vence doit garder sa trésorerie Principale aujourd'hui menacée de fermeture. J'ai soumis au conseil municipal une Motion, qui a été votée, pour demander le maintien de la trésorerie de Vence. J'avais auparavant écrit au ministre afin de lui exprimer ma préoccupation, devant ce nouveau coup porté au moyen pays. Vence est une ville, un bourg centre, qui draine la population du moyen pays et accueille des milliers de citoyens des villages environnants.

Non, tout ne se passe pas à Nice ! Et il est irresponsable de laisser notre ville se vider un à un de ses services publics : agence de Nice matin, office de Tourisme, Poste, et demain la Trésorerie... L'aménagement du territoire, le développement durable, les déplacements... sont des effets d'annonce du gouvernement, dont les actes sont en totale contradiction avec les paroles. A Vence, le manque de détermination et l'absence de réaction de l'équipe municipale est gravement dommageable pour l'avenir de la commune. Si nous ne réagissons pas vite et Ensemble, nous serons demain un charmant village du moyen pays, ou l'on vient dormir le soir et que l'on quitte au matin pour aller vivre et travailler dans les villes. C'est le sens de mon engagement pour notre ville. Réagissons, agissons. pour Vence.

2- Les Nuits du Sud se feront sur la Place du Grand Jardin.

Ainsi en a décidé le Tribunal qui a débouté la Maire Catherine Lelan de son procès contre les vençois résidant autour de Marie Antoinette, lieu où elle envisageait de "parquer" les festivaliers. Non contente de faire perdre à la commune 4000 euros en étant condamnée pour son action en justice, la Maire a choisi d'inventer pour Nice matin une version selon laquelle "elle aurait décidé d'elle-même de maintenir le festival sur la Place". L'aménagement du Grand Jardin, dont l'avant projet voté en décembre devra être modifié pour permettre d'accueillir finalement aussi les Nuits du Sud.

Or C Lelan s'obstine dans son manque de transparence et son entêtement et refuse de soumettre au vote le projet définitif dont elle engage les travaux fin août. Notre ville n'a jamais "subi" aucun projet de cet ordre sans que le conseil et les commissions n'en aient connaissance et ne l'aient validé. Démocratie et Participation citoyenne sont elles aussi sans doute, de simples effets d'annonce.

Anne SATTONNET
Conseillère Municipale,
Conseillère Métropolitaine,
Vice Présidente du Conseil Départemental

GRUPE "RASSEMBLEMENT NATIONAL"

Absent lors du dernier conseil municipal, j'ai suivi avec intérêt les débats en particulier les vives discussions sur le devenir de la place du grand Jardin. Il est

évident que le sujet est d'importance au point que chacun dans notre ville à une idée sur l'éventuel transformation de cette espace publique. Ce qui paraît surprenant c'est l'absence de plan définitif, en effet le projet a paraît-il évoluer puisqu'on nous parle de cohabitation des Nuits du Sud avec un jardin. Ma position n'a pas changer c'est un sujet à traiter au moment du renouvellement du conseil municipal soit en mars 2020. Un réel sujet à intégrer dans un programme pour l'avenir de notre commune sur lequel l'ensemble de la population pourra voter.

Par ailleurs il y fut évoquer le rapport de la cour des comptes qui juge trois municipalités successives et qui estime un endettement trop important qui crée une situation financière tendue avec une absence de provisions suffisantes. De quoi débattre et proposer pour la prochaine consultation des solutions innovantes. D'autant que les instances de ma formation politique viennent de m'investir pour conduire la liste du Rassemblement National. Une tâche qui sera facilitée par notre excellent score aux dernières élections européennes soit 22.99%. Je voudrais profiter de cette période de début de vacances pour solliciter de votre part remarques et souhaits afin de les intégrer dans notre programme électoral. Je tiens, tous les samedis matin une permanence en Mairie de 9h à 11h je vous y attends et serais tout à votre écoute.

Ma préoccupation est le devenir économique de notre cité, la loi SUR nous oblige à construire davantage alors que le bassin de l'emploi

reste dans notre commune très réduit. Pour le moment les majorités qui se sont succédées ont fait peu de choses pour modifier cette situation. Des septembre je me propose de rencontrer les différents acteurs économiques afin d'analyser les possibilités et leurs éventuels besoins. A l'air de la 5G il paraît possible d'installer dans notre décor naturel privilégié des entreprises qui pourraient travailler avec le reste du monde.

Il me reste à vous souhaitez bonnes vacances pour vous retrouvez en pleine forme en septembre.

Jean-Pierre DAUGREILH
Conseiller Municipal
Conseiller Régional

GRUPE "UN TEMPS D'AVANCE"

Réduction de l'émergence d'animations ambitieuses et du développement économique de la ville!

Avec une envie viscérale, Madame le Maire a décidé de modifier la place du Grand Jardin. Depuis la présentation du projet qui a été voté, de nombreuses modifications ont été apportées et Madame le Maire refuse de nous présenter le projet avec ces modifications dans l'intégralité. En vue de ce manque de transparence et de cette emprise, avec l'opposition, nous avons voulu lui soumettre l'idée d'attendre les prochaines élections pour présenter son projet aux Vençois. A cette idée, madame le Maire nous a demandé si nous avions peur que ça plaise. Non, madame le Maire nous n'avons pas peur

que ça plaise. Nous avons peur des conséquences de cette décision hâtive. La place du Grand Jardin est un unique espace provençal au cœur de la ville dont la superficie permet d'organiser de grandes manifestations. Vous allez couper l'émergence d'événements de grande envergure comme les Nuits du Sud car il n'y aura plus assez d'espace pour être organiser et faire vivre le développement économique de la ville. Nous voyons que vous avez du mal à utiliser ce grand espace pour travailler sur l'animation et le développement économique et que vous préférerez plutôt l'habiller pour combler le vide.

L'habillage de la place va coûter au moins 850 000€! Or, la chambre régionale des comptes nous a mis en garde de ne pas dépenser plus. Pour palier au frais du projet, notre adjoint aux finances a proposé de vendre des biens ... Ainsi, cette histoire est un trou financier contenant beaucoup de questions encore ouvertes, et auxquelles il est primordiale d'y répondre.

Marie-Laure MAUREL
Conseillère Municipale

Un mandat d'élu municipal est avant tout un engagement. Un engagement à servir sa ville. Un engagement à se mettre à disposition de ses concitoyens. Le mandat qui s'achèvera dans quelques mois a été particulièrement chaotique. Je ne reviens pas sur la fusion de listes, la démission du maire, la redistribution des rôles, et les conditions actuelles de gestion municipale que l'on peut qualifier



PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES La lutte s'intensifie

considérablement la qualité de vie des habitants, qui dans certains secteurs ne peuvent même plus profiter pleinement de leurs extérieurs. Le contrôle des populations repose sur la mobilisation de tous ; habitants et collectivités afin d'agir en premier lieu sur la limitation de la reproduction, et dans un second temps d'avoir recours si besoin au piégeage des moustiques.

Vence a décidé de mettre en place une plateforme de lutte collective contre les moustiques sur le même modèle que celle mise en place contre le charançon rouge du palmier.

Les habitants disposant d'un extérieur peuvent s'inscrire sur la plateforme "moustiques06" afin d'obtenir un diagnostic par une entreprise de leur choix et des conseils sur

les moyens de lutte.

Ce diagnostic facturé 40€ à l'administré, sera déduit en cas d'achat d'un dispositif de lutte. En fonction de la situation, des pièges pondoires, des bassins contraceptifs, des pièges mécaniques ou encore des bornes électriques à

émission de CO2 pourront être proposés, sachant que la sensibilisation du voisinage sera également déterminante.

Inscriptions sur <https://moustiques06.com>

LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS DE LA VIE VENÇOISE

CULTURE

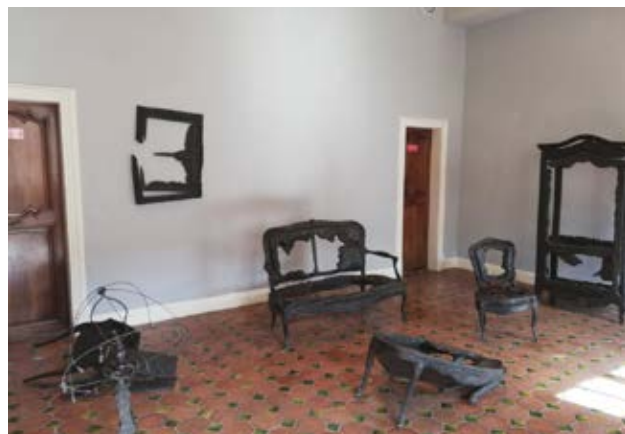
ARMAN : "Nouvel état des choses" au Musée de Vence

L'exposition estivale du Musée de Vence est consacrée à Arman. Dès le parvis du musée, la sculpture-fontaine en bronze "Accord Parfait" forme le seuil et le pivot de cette nouvelle exposition. Célébrant un piano détruit, épave d'un naufrage imaginaire, ce chef-d'œuvre conçu dans la série Atlantis, est le prétexte pour revenir aux fondamentaux de l'art d'Arman que l'on retrouve déclinés à leur apogée dans cette pièce.

L'artiste visionnaire des « Poubelles », pionnier de l'art du recyclage, a fait des objets de la vie quotidienne son médium artistique, pour nous donner à (mieux) voir et



©Photographie : Alain Bizo



à penser les mœurs matérialistes de notre civilisation industrielle. Débarrassés de leur raison d'usage, les choses de la vie deviennent sous la main d'Arman des artefacts poétiques, tout en constituant une mémoire de l'histoire de notre société de consommation, ce, bien avant que la dégradation de la planète par les déchets ne devienne un thème majeur du débat d'idées. Encore plus pertinent aujourd'hui qu'hier, tout l'art d'Arman est une colère. Acte de résistance contre l'hyperconsommation, et démonstration que l'art peut fournir un autre usage du monde.

Jusqu'au 15 décembre au Musée de Vence.
Du mardi au dimanche, de 11h à 18h.
Visites guidées (voir page 8).

MÉMOIRE

Un concours créatif pour apprendre l'histoire des Poilus



Dans le cadre d'un travail collectif sur la guerre 14-18, les élèves de CM1-CM2 de plusieurs communes des Alpes-Maritimes dont Vence, encadrés par leurs enseignants, se sont intéressés à l'histoire du conflit par l'élaboration d'une production artistique retraçant l'itinéraire d'un Poilu sur le front. La remise des prix à ces jeunes artistes qui ont beaucoup appris grâce à ce concours a eu lieu à l'EHPAD de l'ONAC de Vence en présence du Sous-Préfet, Monsieur Franck Vinesse, de Madame le Maire, Catherine Le Lan, et des anciens combattants.

CINÉMA

Clap final pour le 5^{ème} Marathon du film

Pour la 5^{ème} année, Art Sept - Atelier Cinéma a invité à Vence des équipes de tournage afin de réaliser un film en 5 jours s'inspirant du livre "L'Arbre Philosophe" de Luciano Melis. Durant une semaine, Vence est ainsi devenue le théâtre de la création, de la réalisation cinématographique et de rencontres enrichissantes entre cinéastes professionnels et amateurs. Cette compétition favorise l'émergence des jeunes talents, croise les regards entre cinéma et littérature, et met en scène et en lumière les décors naturels vençois.



ANIMATION

Rock in Vence : le Printemps fait danser les Vençois

Au début du mois de mai, les amoureux du rock ont répondu présents sur la place du Grand Jardin pour une journée conviviale de musique et de danse.

Au milieu des différents stands d'habillement, équipements ou bijoux "vintage" qui donnaient le ton de cette fête bon enfant, plusieurs concerts de blues rock, rockabilly, et rock 50's ont enflammé la scène et la piste de danse qui s'est rapidement animée sous le regard des passants.



Artisanat et traditions animent la Cité des Arts

Comme chaque année en mai, la Fête des Potiers s'est installée sur la place du Grand Jardin. 35 stands de créations originales (poteries, vaisselles, bijoux...) ont fait le bonheur des visiteurs toujours curieux de découvrir le savoir-faire précieux des artisans. La place Clemenceau accueillait la nouvelle génération des créateurs en céramique, objets recyclés, peinture, calligraphie etc... une belle occasion de faire connaître leur travail et leur talent.



Le week-end du 25 mai se tenait également le rendez-vous traditionnel de la Fête des Fontaines. Cheminant à travers la ville pour rejoindre les points d'eau décorés de centaine de fleurs, la troupe de Lo Cepon nous a fait remonter le temps au son du galoubet et du tambourin.

Patrick SCALZO
Conseiller Municipal

Agenda

LES ÉVÈNEMENTS À NE PAS MANQUER

DU 3 AU 5 AOÛT



FÊTE PATRONALE DE LA SAINTE ELISABETH

La fête patronale vous attend comme chaque année tout en bonne humeur et décontraction. Ce temps de rencontres entre les Vençois, fiers de faire vivre les traditions provençales de la commune, s'organisera autour de plusieurs évènements :

Samedi 3 août

18h : Apéritif d'honneur sur la place Clemenceau

20h : Festin des raviolis

21 h : Bal gratuit

Dimanche 4 août

9h : Ball Trap au Col de Vence

21h : Concert "Memories Pop Legend", place du Grand Jardin

Lundi 5 août

18h30 : Messe en plein air à la chapelle Sainte Elisabeth

Soirée Pan Bagnat et baléti

Renseignements :

Office de Tourisme : 04.93.58.06.38

LE 14 SEPTEMBRE



FORUM DES ASSOCIATIONS ET FÊTE DU SPORT

Le Forum des Associations donne rendez-vous à tous les Vençois en quête d'une activité pour la rentrée. Nombre de loisirs seront représentés, et bien souvent illustrés par des démonstrations. Qu'il s'agisse du sport, des activités corporelles ou de détente, de l'art, de la culture ou encore de l'action caritative, les bénévoles auront plaisir à répondre à toutes les questions.

La journée permettra aussi de mettre en lumière nos sportifs méritants et de fêter le sport et le dynamisme des associations vençoises.



LE 28 SEPTEMBRE



INAUGURATION DU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL

Le Centre Culturel Municipal ouvrira ses portes en septembre prochain dans ses nouveaux locaux du 28 avenue Isnard.

A cette occasion, une journée inaugurale est prévue le **samedi 28 septembre à partir de 10h**.



En plus de la visite des nouveaux espaces aménagés dans l'ancienne gendarmerie de Vence, les participants seront invités à découvrir, au fil des salles, les nombreuses activités et cours du Centre Culturel, tels que le cirque, le théâtre, le yoga, le chant, la musique, les danses, le dessin, la couture et bien d'autres...

AGENDA : CET ÉTÉ À VENCE



■ Du 19 juillet

au 2 août 2019

Les Nuits du Sud

Eagle-Eye Cherry, Grand Corps Malade, Synapson, Les Négresses Vertes, Sister Sledge, Gilberto Gil, Cœur de Pirate, Yuri Buenaventura vous attendent place du Grand Jardin.

Toutes les informations sur www.nuitsdusud.com

■ Chaque mardi de l'été

Les Soirées Shopping

Nocturnes commerciales des Vitrites de Vence, de 19h à minuit.

■ Jusqu'au 15 décembre

Exposition Arman

"Nouvel Etat des Choses"

Au Musée de Vence - Fondation Emile Hugues

Visites Guidées de l'exposition chaque samedi à 11h et 16h, proposées par le Musée de Vence afin de découvrir et comprendre le langage du peintre et sculpteur Arman.

Se présenter directement au Musée. Durée estimée 1h30 - Tarifs 3€ par personne - minimum 5 personnes. Gratuit pour les moins de 12 ans.

■ Etoile Grandeur Nature

Observation des étoiles au Col de Vence animée par un spécialiste.

Les 24 et 31 juillet, et les 7 et 28 août.

Inscriptions à l'Office de Tourisme de Vence : 04 93 58 06 38

■ Jusqu'au 7 septembre

Les "Cré'Artisanales" : nouveau marché d'artisans des Vitrites de Vence : animations en famille, jeux, ateliers création. Chaque samedi de 10h à 17h dans le centre historique.

■ 15 août

Bal des Pompiers

■ Du 8 au 18 août

Salon Antiquités Brocante

& du 9 au 11 août

Salon Livres et Vieux Papiers

Place du Grand Jardin

■ 27 août

Cérémonie de la Libération de Vence

■ 14 septembre

Grande Braderie de la Médiathèque

Freinet Dons de livres, CD et DVD, ventes à 0,50 € et 1 €. Ateliers, musique, fabrication d'instruments...

■ 16 septembre

Foire de la Saint Véran

■ 21 & 22 septembre

7^{ème} Salon du Livre "Lire à Vence" dans la cité historique.

VISITES GUIDÉES 2019

Durant l'été, venez découvrir Vence de jour comme de nuit ! Un voyage dans le temps qui vous permettra de comprendre cette belle cité et de l'aimer encore plus...

"Vence, cité historique"

Tous les mardis à 14h et vendredis à 10h (durée 1h30)

"Vence, en famille"

Tous les mercredis à 10h (durée 1h30)

"Vence et ses artistes"

Tous les mardis à 10h et vendredis à 14h (durée 1h 30)

Balade contée à la lanterne

Vendredi 30 août à 21 h (durée 2 h)

Réservation obligatoire au Bureau d'Information Touristique tel : 04 93 58 06 38

Tout l'agenda sur www.vence.fr.

LES NOUVELLES DU COMMERCE

LES CRÉATIONS D'ACTIVITÉS

■ L'Atelier Français

Concept Store Décoration et Habillement
Amélie Serri 3 Place du Frêne 04 93 32 64 57
bonjour@l-atelier-francais.fr

■ Epicerie des Baous

Epicerie fine, produits provençaux et grecs
Stephano et Pierre, 28 Avenue Marcellin Maurel
09 70 93 01 02 epiceriedesbaous@free.fr

■ La Bohème

Epicerie Alimentation, Bianca Lovelock
4 Avenue Marcellin Maurel, 06 17 20 42 70
lovelockbianca@yahoo.fr

■ Stéphane Plaza Immobilier

Agence Immobilière, Jessie Cohen
195 Place du Grand Jardin, 04 93 22 50 70
vence@stephaneplazaimmobilier.com

■ L'Impromptu du 13

Créations Chapeaux, Prêt-à-Porter, Accessoires
Marina Dol et Edith Gini, 3 rue du Marché
07 81 35 38 16, limpgini@yahoo.com

■ Shiva

Ménage et repassage à domicile
Nouara Noura, 38 Avenue Foch, 04 93 59 15 32
vence@shiva.fr

■ La Cave de Vence

Caviste, 40 Avenue Marcellin Maurel
Mickael Romeo, 04 89 03 57 20 & 06 16 88 43 61
lacavedevence@gmail.com

■ Stéphanie

Coiffeuse/technicienne, 42 avenue Foch
Stéphanie Botella, 06 07 57 85 38
botella.stephannie@orange.fr

■ Gold Leaf Finish

Création Altération Design d'intérieur
9 place Clémenceau, Kim Stokes
07 61 40 05 69 kim@goldleaffinish.com

■ Black Lantern Tattoo Vence

Tatoueur 10 rue de l'Hotel de Ville, Marcus
09 83 43 02 13 blacklanternattooence@gmail.com

■ Chez Dang

Spécialités du Vietnam à emporter
14 place du Grand Jardin, Jérémy Fabre
06 28 95 86 48

■ **Fabienne Pujalte** Praticienne Certifiée Massage Chinois, soin énergétique, Qi-Gong, plein air ou domicile. 06 62 11 59 53. fabienne.pujalte@free.fr
www.uncoeurenvie.wordpress.com

LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

■ La Bonne pâte

Boulangerie Pâtisserie, commandes, cérémonies
1407 Route de Cagnes, Romain Feuillet et Rémy Catelet, 09 87 35 88 45,
labonnepate06140@gmail.com

■ La Pergola Bar et La Marmite restaurant

32 Avenue de la Résistance, Eric Elie, 04 93 58 02 34
pergola2@orange.fr

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE

Week-ends et jours fériés

www.3237.fr

MÉDECINS DE GARDE À VENCE

09 69 32 33 10

NUMÉROS SERVICE D'URGENCE

FRANCE - EUROPE : 112

POLICE MUNICIPALE : 04 93 58 32 32

VENCE TAXIS Numéro unique : 04 93 58 11 14

DÉCHETTERIE DE VENCE : 04 93 58 66 37

Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (fermée le mercredi) et le dimanche de 8h à 12h.

La Vie de Vençois

Le journal La Vie de Vençois est en ligne sur www.vence.fr.

Directeur de la Publication : Stéphane Charpentier

Directrice de la Communication : Corinne Korchia

Rédaction & conception graphique : Patricia Boisard

Impression : Imprimerie Trulli - Vence

ISSN : 1168 4550

Crédits photos : Mairie de Vence. Adobe Stock.